Image not found or type unknown

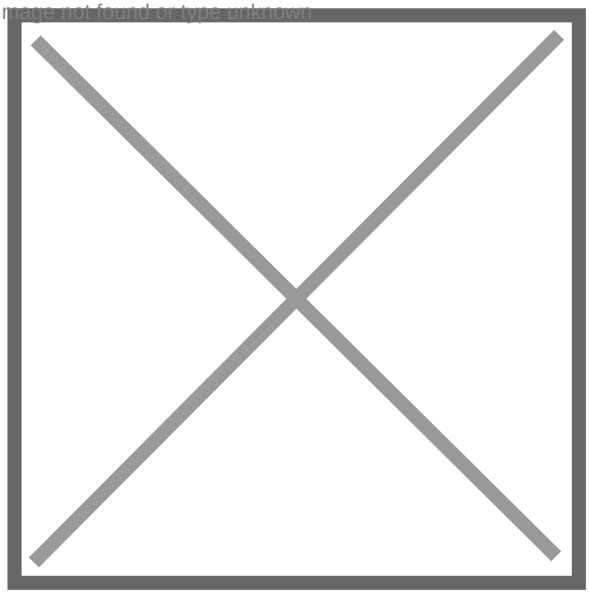

Information sur la régularisation de ma retraite

Par **Jusufi**, le **27/12/2009** à **15:43**

Bonjour,Madame,Monsieur.

Je suis un personne en qualité retraité français,Le 01.09.2005 j'ai obtenue une retraite de la CRAM de Normandie. mis comme avoir peu cotisés de sécurités Sociale,ma retraite est payée à un seul versement forfaitaire unique.ce que à 65 ans j?ai perdu le droit de la majoration de ma retraite.

Tout ce qu'est advenu c'est à cause que La Caisse de la Cram ne m'a prévenue sur la Loi qui supprime mon droit d'obtenir une majoration de ma retraite,par suite de ma faible retraite.

Je demande de votre part de m'informer au sujet de ma demande,est-il possible que la Notification de ma retraite soit révisée?

Dans l'attente de votre instruction,je vous prie,d'agréer,Madame,Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien respectuesement

Nr.de SS:

xxxxxxxxxxx

Selim J.

Par **jeetendra**, le **27/12/2009** à **16:22**

[fluo]UDAF du Doubs[/fluo]
12, rue de la Famille
25041 BESANÇON Cedex
Tél. : 03 81 80 21 74

[fluo]Délégué du Médiateur de la République[/fluo]
Préfecture
8 bis rue Charles Nordier
25035 BESANCON CEDEX
Téléphone :
03 81 25 11 71

Bonjour, prenez contact avec l'Association UDAF à Besançon pour qu'ils vous aide à rédiger un courrier recommandé avec accusé de réception à adresser au Délégué du Médiateur de la République (Préfecture du Doubs) afin qu'il ou elle se penche sur votre dossier de retraite et fasse bouger les choses dans le bon sens, bonne fete de fin d'année à vous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés